



Rubrique: Inscriptions au registre du commerce

Sous-rubrique: Mutation

Date de publication: SHAB - 24.12.2019

Numéro de publication: HR02-1004793015

Canton: GE

Entité de publication:

Bundesamt für Justiz (BJ), Eidgenössisches Amt für das Handelsregister, Bundesrain 20, 3003 Bern

Mutation Fondation Intercommunale des Terrains Industriels et Artisanaux de la Pallanterie, Collonge-Bellerive, nouveau Meinier

Fondation Intercommunale des Terrains Industriels et Artisanaux de la Pallanterie

Route de Compois 11

1252 Meinier

Jusqu'ici

Fondation Intercommunale des Terrains Industriels et Artisanaux de la Pallanterie

Fondation Intercommunale des Terrains Industriels et Artisanaux de la Pallanterie, à Collonge-Bellerive, CHE-108.665.497 (FOSC du 22.10.2018, p. 0/1004481803). Nouveau siège: Meinier, Route de Compois 11, 1252 Meinier. But modifié: développement et gestion en particulier du périmètre de validité du plan no 28689-515-525 du règlement directeur procédant de la loi modifiant le régime des zones de construction sur le territoire des communes de Collonge-Bellerive et de Meinier, du 27 juin 1996 (ZIAP Est), et du périmètre de validité du plan no 29994-515-525 du règlement directeur procédant de la loi modifiant les limites de zones sur le territoire des communes de Collonge-Bellerive et de Meinier, du 7 avril 2017 (ZIAP Sud); assurer plus généralement le développement et la gestion de zones artisanales et/ou industrielles au sein de communes genevoises, en particulier la zone industrielle et artisanale de la Pallanterie sur le territoire des communes de Collonge-Bellerive et de Meinier. Organisation: conseil de fondation, bureau du conseil, direction, organe de révision. Nouveaux statuts du 12.10.2018 conformément à la loi 12362 du 12.10.2018 modifiant la loi concernant la constitution d'une Fondation intercommunale des terrains industriels et artisanaux de la Pallanterie du 25.04.1997 (PA 368.00). Sella Moreno, président, Rosset-Bonvin Corine, vice-présidente, et Morzier Olivier, secrétaire, jusqu'ici membres du comité de direction, sont membres du bureau du conseil et continuent de signer

collectivement à deux. Bonnefous Michel, de Genève, à Collonge-Bellerive, est membre du bureau du conseil avec signature collective à deux. Signature collective à deux, avec un membre du bureau du conseil, a été conférée à Alimi Masha Hélène, de Cologny, à Thônex, directrice.

Registre journalier no 23997 du 19.12.2019

Précédente publication dans la FOSC: no 204, Date: 22.10.2018

Point de contact: Registre du commerce du Canton de Genève